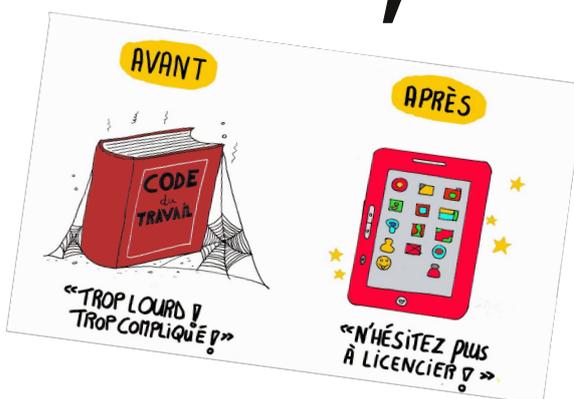


# Contre la loi travail, On continue

## En bref, pourquoi la lutte continue ?



1. On travaillerait plus pour gagner moins, jusqu'à douze heures par jour par simple « accord ». Le salarié ne pourrait pas refuser.
2. Les licenciements seraient facilités. Les risques encourus par les patrons pour licenciement abusif seraient réduits. Puis les indemnités prud'homales seront plafonnées.
3. Les femmes seraient particulièrement pénalisées, notamment à travers la déréglementation des temps partiels.
4. Les patrons auraient toute liberté pour décider quand commence la semaine et contourner la majoration du dimanche.
5. La médecine du travail, les prud'hommes, les institutions représentatives du personnel seraient laminées.
6. En cas d'évènements familiaux : PACS, mariage, décès... Les jours de congés pourraient être modifiés.
7. La majoration des heures supplémentaires pourra être baissée à 10%. De plus, ces heures ne devraient plus être payées obligatoirement dans l'année mais dans les trois ans qui suivent.

Rappelons que Monsieur Valls a dit ne pas vouloir retirer ce texte, ainsi lors de nos mobilisations nous avons pourtant qualifié la loi du travail comme "ni amendable, ni discutable".

Ainsi, après la mobilisation du 31 Mars l'intersyndicale déclare vouloir une rencontre avec celui-ci Mercredi 6 Avril. Pourquoi vouloir discuter si le texte est indiscutable ? Cette rencontre est alors en contradiction avec nos mobilisations !

**EMPÊCHONS l'UNEF et l'UNEL de rencontrer le gouvernement et de rentrer dans la négociation.**

Seul mot d'ordre :  
**RETRAIT DE LA LOI**

